



RÈGLEMENT L'OPEN 4 TOURS SENIOR - 17,18,19 & 20 AOÛT 2017

L'**OPEN 4 TOURS SENIORS** est ouvert à tous les amateurs licenciés de la Fédération Française de Golf et aux golfeurs étrangers sur présentation d'un justificatif de handicap et d'une pièce d'identité. Un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition sera exigé lors de l'inscription. Les inscriptions se font :

Sur le site www.lopen-golf.com. Sur la grille, ci-jointe, par téléphone ou bien au Saint Malo Golf Club. **Les inscriptions seront closes le 15 Août.** L'index pris en compte pour la compétition (les 4 tours) sera celui à la date du 17 Août. *Pour que cette compétition ait lieu, il faudra au moins 20 séniors.*

Formule de jeu :

Compétition sur 4 tours : Série homme séniors: 11.5 - 18.4 : Stableford net départ jaune

Ordre des départs :

Il se fera en même temps que pour les autres compétiteurs de l'open des 4 tours.

Remise des Prix :

Une remise des prix quotidienne aura lieu au Club-House (les 2 premiers de chaque série seront récompensés), afin que cela reste convivial, ceux qui auront gagné la veille ne gagneront pas les jours suivants pour permettre à d'autres d'avoir des lots.

Une remise des prix générale aura lieu le dimanche 20 août à partir de 20h.

En cas d'égalité, il faudra rejouer sur le un, ensuite sur le 18, de retour au un, puis le 18, ainsi de suite jusqu'à la désignation du vainqueur du trou, donc de la partie.

PREMIER BRUT	1 grand sac + 1 serviette de golf + 3 balles
DEUXIÈME BRUT	1 sac portable + 1 serviette de golf + 3 balles
PREMIER NET	1 grand sac + 1 serviette de golf + 3 balles
DEUXIÈME NET	1 sac portable + 1 serviette de golf + 3 balles
TROISIÈME NET	1 serviette de golf + 3 balles

Les règles :

Les règles appliquées seront celles du Royal et Ancien en vigueur, ainsi que les règles locales de la Fédération française de Golf, et enfin les règles locales spécifiques du Saint Malo Golf Club.

Le comité de l'épreuve :

Il sera composé des deux sponsors : M. BEAUMANOIR (Groupe Beaumanoir) et M. SANNERUD (Sté BestidF) ainsi que du Président du Golf, M. RAULIC, du Directeur du golf, M. NICOL, du Capitaine des jeux, M. IGIER et de l'arbitre M. ROCCON.

Tableau officiel :

Les informations, les résultats et classements seront tenus et mis à jour sur un tableau situé au Club-House durant toute la durée de l'épreuve ; seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Utilisation des golfettes :

Celle-ci est interdite, sauf aux personnes pouvant justifier (certificat médical obligatoire) d'un handicap physique empêchant une pratique normale du golf. Dans tous les cas, seul le comité de l'épreuve autorisera cet usage.

Recording :

Tous les joueurs de chaque groupe doivent se présenter impérativement ensemble au recording et ce dès la fin du dernier trou.

Rappel :

Il est interdit de s'entraîner sur le parcours entre deux tours.

Interruption de jeu :

En cas d'intempéries ou circonstances exceptionnelles: Rappel (1 coup long de trompe : arrêt du jeu - 2 coups courts de trompe : reprise du jeu). Dans le cas d'annulation d'un tour, le classement de l'épreuve sera celui du dernier tour intégralement joué. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'annuler un tour ou bien de modifier les heures afin de permettre de jouer tous les tours.

L'inscription à cette compétition implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment.

Fait à SAINT-MALO LE 29/12/2016